

CARTE

LES COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT DE LA MARQUE



SOS MARQUE

148, rue Nationale - Pont-à-Marcq 59710
Tél. 03.20.64.94.59 - 03.20.61.92.30 - 03.20.61.48.75

BULLETIN SEMESTRIEL

FACE AUX INONDATIONS

SOS MARQUE

UNE ASSOCIATION QUI SE MOUILLE

DECEMBRE 2002 - N° 2



Marqués par la Marque...

Le 1^{er} Décembre dernier, nous venons de fêter l'anniversaire ! Non pas l'anniversaire de l'association, laquelle a vu le jour en Janvier 2001, et c'est lors de notre nouvelle assemblée générale, le 31 Janvier 2003 que nous fêterons nos deux bougies. Mais le 1^{er} Décembre, il s'agissait d'un anniversaire particulier : en effet, la dernière inondation (la plus importante) s'est produite le 3 Décembre 2000, et... 2 ans sans inondation, ça se fête !

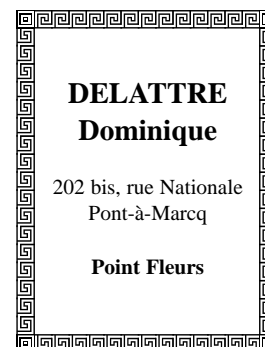
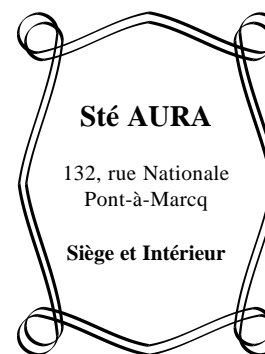
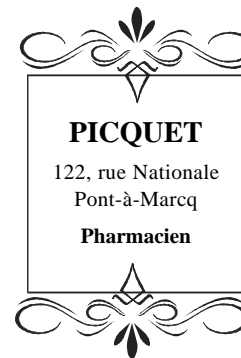
Il ne s'agit pas, cependant, de faire du triomphalisme béat et croire que nous sommes désormais à l'abri de tout débordement inopportun. La preuve..., dans le courant de l'après-midi et de la nuit qui ont suivi cette fête, il a plu copieusement :

23 mm/m² relevés à 8h00 le lundi matin

Résultat : le niveau de la Marque atteignait 1m à la même heure, soit 30 cm à peine en dessous de sa cote d'alerte. ...Il suffirait que le climat se dégrade ainsi pendant deux ou trois jours et l'on est bon pour un nouveau sinistre de grande envergure. Pourtant, depuis deux ans, la situation a évolué favorablement pour ce qui concerne la concertation avec les pouvoirs publics à ce sujet, et les dispositions prises pour tenter de remédier aux problèmes les plus urgents.

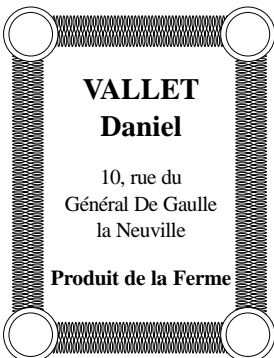
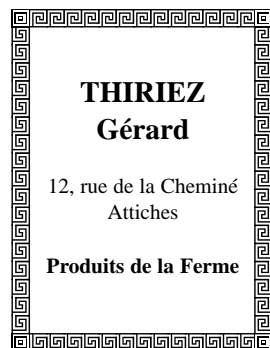
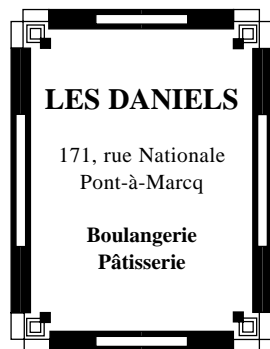
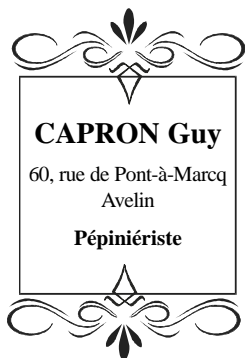
En fait, à l'heure actuelle, nous avons à la fois, un motif de satisfaction et un motif d'inquiétude :

- ✓ Le motif de satisfaction, c'est, bien sûr, la création du **comité de pilotage** : on vous en dit plus sur son fonctionnement dans les pages suivantes (la réunion du 6 novembre 2002, l'étude hydraulique etc...).
- ✓ Le motif d'inquiétude, c'est précisément ce risque permanent que les riverains les plus proches encourent toujours, car ils ne sont pas encore à l'abri d'une nouvelle catastrophe.



PARTENAIRES

Cette page de pub est offerte à tous les commerçants, artisans, cultivateurs, par gratitude pour tous les services qu'ils nous ont déjà rendus et qu'ils nous rendront encore...



A l'occasion de cette journée anniversaire, nous avons pu dialoguer avec de nombreux adhérents, et lorsqu'on les écoute attentivement, on peut savoir que certains d'entre eux ont été très marqués (voire traumatisés) par les précédentes inondations. Ils ont été touchés au plus profond d'eux-mêmes et encore aujourd'hui, à la moindre alerte, ils redoutent de devoir revivre les instants tragiques qu'ils ont déjà vécus (à Tourmignies, Attiches, Ennevelin et à Pont-à-Marcq).

C'est pourquoi, notre association doit rester vigilante quant à tous les éventuels écueils qui pourraient retarder (ou même ralentir) les travaux engagés.

Les choses avancent, certes, mais il reste encore beaucoup à faire pour lutter contre la menace permanente des inondations.

Alors ... restons groupés !

Et... BONNE ANNÉE À TOUS !

André JANSSEN
Président

Et bien sûr : rendez-vous le samedi 31 Janvier 2002 pour l'assemblée générale (voir page 8)

SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	2, 3
ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION	4, 5
PLUVIOMÉTRIE	6, 7
RETENUES D'EAU EN FORÊT DE PHALEMPIN	7
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	8
INTERNET	8
COMITÉ DES FÊTES	9
LA MARQUE HIER	10, 11
ÉNIGME	12, 13
MISE AU POINT	13
PARTENAIRES	14, 15
CARTE	16

Un champ d'actions qui s'agrandit

Pour comprendre les raisons des actions que nous menons, nous vous rappelons que nous avons choisi, pour atteindre notre objectif principal: la réduction du risque inondation, de participer au projet de collaborer avec les élus. Cette manière d'agir nous permet aussi d'être informé sur l'évolution du dossier et d'intervenir auprès des autorités compétentes lorsqu'il y a retard.

Pour être reconnus par les élus, crédibles dans nos interventions et avoir une participation active aux réunions, il est nécessaire de posséder une bonne connaissance de la rivière et de ses affluents (de Mons en Pévèle à Bouvines), de connaître les causes des inondations et d'avoir une idée des aménagements à prévoir pour les réduire.

Il nous faut aussi agir, ce qui est nouveau dans notre démarche, pour la préconisation de mesures préventives (préservation des zones d'expansion de crues, rétention des eaux pluviales...) pour éviter que dans 20 ou 30 ans nous nous retrouvions dans la même situation. Pour atteindre ces objectifs nous devons être très souvent sur le terrain pour observer et s'informer auprès des habitants, rencontrer des spécialistes de la gestion de l'eau et de l'aménagement des zones humides, assister à toutes les réunions d'information concernant l'eau, les rivières, les inondations.

Tout ceci se traduit par de nombreuses actions ou réunions que nous n'allons pas vous lister, ce qui serait fastidieux à lire, mais nous vous informons, ci dessous, des points principaux de notre activité des 6 derniers mois.

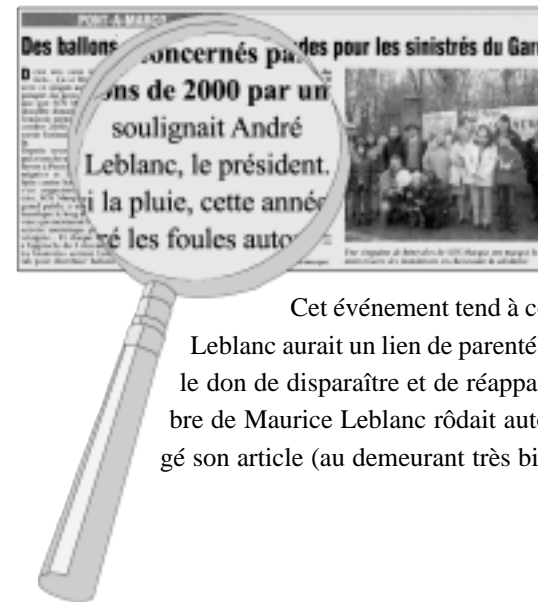
■ Comité de pilotage En plus de notre participation aux réunions, nous assurons le secrétariat du comité de pilotage ce qui implique :

- de préparer la réunion consistant à trouver une date, établir l'ordre du jour, envoyer les invitations,
- de rédiger un compte rendu (*Voir plus loin le compte rendu succinct de la réunion du 6/11/02*).

■ Tous les jeudis matin à 10h participation à la réunion de chantier du curage de la 6^{ème} tranche de la Marque.

■ Participation à l'étude hydraulique réalisée par la SAFEGE

Lors des enquêtes de terrain la SAFEGE rencontre les habitants concernés, les élus, notre association, pour obtenir des informations sur les inondations, les zones susceptibles de servir de bassins de rétention, et trouver des "laisses de crue" (hauteurs d'eau atteinte). Ayant des contacts avec le bureau d'études, nous avons connaissance des difficultés qu'il peut rencontrer pour trouver certaines informations. Conscients de l'importance de ces renseignements, et ayant une meilleure connaissance du terrain nous les aidons dans leur recherche. Cette démarche nous permet aussi de suivre l'étude, de la comprendre, et par la suite, de mieux apprécier les propositions d'aménagements qui seront faites.



Rebondissement dans l'affaire LEBLANC

Ceux qui ont lu l'article de Carole Lefebvre paru dans le Nord Eclair du 3 décembre 2002 ont pu constater avec stupéfaction qu'André Leblanc était maintenant promu Président de l'association SOS MARQUE.

Cet événement tend à confirmer l'hypothèse selon laquelle André Leblanc aurait un lien de parenté avec Arsène Lupin puisqu'il a comme lui, le don de disparaître et de réapparaître à sa guise. Ou alors, c'est que l'ombre de Maurice Leblanc rôdait autour de Carole Lefebvre lorsqu'elle a rédigé son article (au demeurant très bien fait).

MISE AU POINT

LA C.C.P.P.

Dans le GLOSSAIRE du Bulletin N°1 qui consacrait un petit paragraphe à la C.C.P.P. (Communauté de Communes du Pays de Pévèle), il s'est produit une certaine équivoque due au libellé-même de l'explication .

On pouvait comprendre en effet que la Commune de Pont-à-Marcq adhère à la C.C.P.P.

Il n'en est rien !

Pont-à-Marcq ne fait pas partie de la C.C.P.P. qui comporte actuellement 19 communes, dont 9 sont traversées par la Marque. Par contre, elle participe au comité de pilotage.

La Disparition d'André LEBLANC

De nombreux adhérents le savent déjà : André Leblanc c'est celui qui est à l'origine de l'association SOS MARQUE. C'est lui qui en a eu l'idée, qui a pris les premiers contacts et qui, en un mot, a été le fédérateur indispensable à ce genre de regroupement. Or, nous venons de vivre, à son propos, au sein de l'association, une énigme qui en a étonné plus d'un, qui a donné lieu à des interprétations les plus diverses, bref, une énigme digne des plus grandes aventures d'Arsène Lupin.

Et le fait est d'autant plus étrange que si l'on consulte la bibliographie d'Arsène Lupin, on apprend que l'auteur attitré de ses aventures n'est autre que **Maurice Leblanc**, célèbre romancier du début du siècle dernier (1864-1941).

André Leblanc serait-il un descendant de Maurice Leblanc ? C'est à voir !

En effet, tout comme l'illustre aventurier Arsène Lupin, qui pouvait apparaître et disparaître selon son gré, André Leblanc a disparu ! Disparu complètement pendant de longues semaines d'incertitude, dans le courant des mois de Juin, Juillet et Août 2002.

Disparu physiquement d'abord, mais à ce niveau, l'explication est claire : il était, pendant tout ce temps, dans la région de Perpignan pour des raisons familiales assez douloureuses que beaucoup connaissent et qu'il pourra lui-même vous expliquer si vous lui demandez.

Mais, beaucoup plus grave encore, il avait disparu totalement de tous les documents officiels de l'association et vous pouvez vérifier : à l'avant-dernière page du Bulletin N°1, dans la liste du conseil d'Administration, son nom ne figure plus, il a disparu !

Puisque tous ses amis (et ils sont nombreux) se sont inquiétés de cette disparition officielle, nous avons mené notre petite enquête et en voici les conclusions :

Dans le tout premier conseil d'Administration (celui de Janvier 2001) André Leblanc occupait, sur sa proposition, le poste de Secrétaire adjoint. Puis, à l'occasion de l'assemblée générale de Janvier 2002, lors d'un léger remaniement du bureau, il a demandé personnellement à ne figurer qu'en temps qu'administrateur.

Cette nouvelle liste a été communiquée à Françoise, notre chère secrétaire, qui l'a recopiée consciencieusement comme elle le fait toujours. Mais il faut croire que Maurice Leblanc, le père d'Arsène Lupin (et l'ancêtre d'André Leblanc ?) rôdait dans les parages ce jour-là. Car dans la liste définitive, communiquée à la préfecture, le nom d'André Leblanc ne figurait plus. Avant de signer le document officiel, notre président a aussitôt remarqué cette anomalie mais il a tout simplement pensé que, par modestie, André Leblanc ne souhaitait plus apparaître officiellement dans l'association, se contentant d'œuvrer dans l'ombre. Il a pensé que ce geste était noble de sa part et lui ressemblait bien, alors il a signé le document !

Et c'est ainsi qu'André Leblanc a disparu de toutes les listes officielles de notre association.

... Mais rassurez-vous, il reviendra !

Initialement notre association s'était intéressée à la partie du bassin versant de la Marque allant de Mons en Pévèle à Fretin / Ennevelin. L'étude qui est en cours allant jusque Bouvines nous élargissons notre champ d'investigations pour qu'il corresponde à celui de l'étude.

- Rencontre avec des techniciens du Conseil Général du Nord sur le projet d'aménagement des marais de Péronne en Mélantois et Templeuve en nous intéressant tout particulièrement au rétablissement de la fonction d'expansion de crues des marais.
- Rencontres ou contacts avec d'autres associations de lutte contre les inondations pour essayer d'avoir des actions communes.
- Surveillance entretien et amélioration des retenues d'eau en forêt de Phalempin (*voir page suivante*)
- Participation à la journée du patrimoine à Ennevelin (exposition, marche) dont le thème était la Marque et ses marais.
- Manifestations festives (*voir page 9*).

Comité de pilotage

du 6 novembre 2002

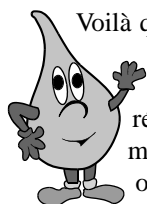
Le compte rendu succinct de ce comité de pilotage nous permet de faire le point sur le dossier Marque.

- **Etude Hydraulique**
Elle est découpée en 4 phases
 - ① Enquêtes de terrain, relevés topométriques, acquisition de données pluviométriques et de débit.
 - ② Modélisation informatique du fonctionnement hydraulique de la rivière
 - ③ Etude des différents aménagements à réaliser.
 - ④ Synthèse des phases précédentes.

Un rapport à la fin de chaque phase sera présenté au comité de pilotage

Fin de la phase 1 : mi décembre / début janvier → **Fin de l'étude** : début juillet

- Curage de la 6^{ème} tranche entre Péronne en Mélantois et Ennevelin
Les travaux ont commencé début juillet par :
 - La réalisation d'un bassin de confinement des boues
 - Le rétablissement ou la création de pistes d'accès aux engins le long de la Marque
 - Le nettoyage d'une partie de marais pour lui redonner sa fonction d'expansion de crues.
 - Le curage a commencé le 11/10 à l'autoroute A23 à Péronne, il est arrivé au pont d'Huvet (route Péronne - Templeuve). Les pluies de novembre ont interrompu le curage qui devrait être terminé au printemps 2003.
- Embauche du technicien de rivière : Premier trimestre 2003



Voilà quinze mois que nos "Pluviomètres" relèvent quotidiennement les hauteurs de pluie tombées et nous les remercions pour ce travail ainsi que pour l'accueil qu'ils nous réservent chaque mois lorsque nous passons pour récupérer leurs relevés. De ces données, il est trop tôt pour tirer des renseignements statistiques, il nous faudrait pour cela un passé plus important. Cependant on peut faire les remarques suivantes :

- Il y a parfois de gros écarts de pluviométrie journalière entre des communes distantes de quelques kilomètres.

EXEMPLE
(en litres ou mm / m2)

Mons-en-Pévèle	La Neuville	Attiches	Tourmignies	Avelin	Pont-à-Marcq	Ennevelin	DATES
25	45	42	50	52	50	45	20 Août 02
31	11	26	32	11	18	10	27 Août 02

- Tourmignies est la commune la plus humide et Avelin la plus sèche.
- Le mois le plus humide est septembre 2001 avec un maximum de 205* à Tourmignies.
- Le plus sec avril 2002 avec un minimum de 19* à La Neuville.
- Le maximum journalier est de 52* le 27/8/02 à Avelin.
- Cumuls annuels relevés à Ennevelin (de décembre 2001 à novembre 2002)



Ces relevés nous permettront, pour des conditions pluviométriques identiques, de voir l'impact des aménagements sur les niveaux d'eau atteints.

* La pluviométrie est exprimée en litres ou mm / m2

Les marais s'étendaient alors sur Ennevelin, Templeuve, Fretin , Péronne, Louvil, Cysoing, Bouvines, Sainghin, Gruson, Anstaing, mais d'autres espaces pouvaient aussi se recouvrir d'eau momentanément à Chéreng, Baisieux, Willems, Tressin, et même parfois à Forest, Ascq, Annappes, Flers et Hem ! L'ampleur des marais était telle que, par endroits, la traversée ne pouvait s'accomplir qu'en Barque.

Au XVIII^{ème} siècle, à la fin de chaque hiver, il existait même entre Fretin et Templeuve, un " service " de traversée en barque. Le départ se faisait près d'une cense élevée en bordure des marais, connue sous le nom de " Ferme de la Cloqueterie ", en raison d'une clochette qui y avait été installée pour avertir les passants et surtout pour servir de repère lors des brouillards.

Ainsi, toute l'histoire de la Marque est intimement liée aux marais et à leur aménagement. Dans les chapitres suivants, nous verrons d'ailleurs l'influence qu'ils ont pu avoir sur certains faits historiques précis.

La Marque portait bien son nom, et son étymon (le fameux " Marko ", à ne pas confondre avec " Marka " ni " Merki "), a également donné naissance à la dénomination de plusieurs villes ou villages tels que " Pont-à-Marcq ", " Marcq en Baroeul ", " Marquette ", et aussi à d'autres lieux-dits moins connus tels que " le Maresquel ", " le Marichon " (à Anstaing ou Templeuve), ou encore " le Maréquet " (à Chéreng) etc...

Eh oui !...sacré Marko !

à suivre...

Pour rédiger cette rubrique, nous avons puisé principalement nos informations dans le livre intitulé " Histoire de la vallée de la Marque ", précieux ouvrage collectif, écrit sous la direction de Paul Delsalle (1986).

Mais nous faisons aussi appel à tous ceux d'entre vous qui possèderaient des documents de tous ordres susceptibles d'éclairer notre lanterne sur un point ou un autre.

Et surtout n'hésitez pas à nous contacter pour nous communiquer vos suggestions, vos questions et vos commentaires... Nous en tiendrons compte dans les prochains épisodes.



Une page d'histoire et de géographie

Dorénavant, dans ce bulletin semestriel, vous trouverez régulièrement cette rubrique dans laquelle nous allons revisiter la Marque à travers son Histoire, pour tenter de mieux la connaître, et, qui sait, comprendre pourquoi elle est dans cet état aujourd'hui.

Nous ne feuilleterons pas nécessairement ces pages d'histoire dans l'ordre chronologique, mais plutôt en fonction de l'intérêt qu'elles représentent au moment présent.

Mais pour commencer, il faut bien s'interroger sur le nom qui lui est propre : "**La Marque**". Pourquoi ce nom à la consonance plutôt dure et sèche, qui comporte, en outre, deux homonymes, l'un au féminin et l'autre au masculin ?

C'est qu'à l'origine très lointaine, il y avait trois mots : "**Merki, Marko et Marka**" ; le premier de provenance nordique et les deux suivants de provenance germanique.

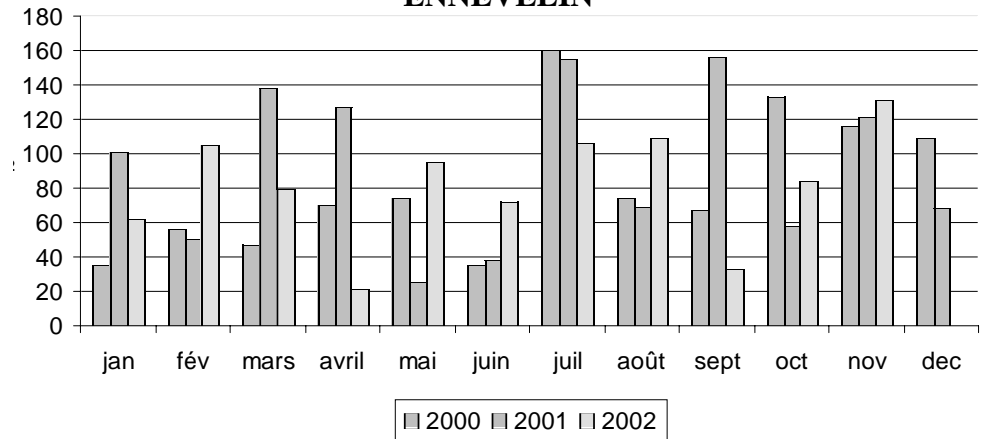
- ✓ " Merki " a donné le nom le plus courant : une marque de fabrique ou une marque au couteau et tous ses dérivés : marquer, marquage, remarque, remarquer, démarque, remarquable, etc...
- ✓ " Marka " a donné le " mark ", mot spécifiquement germanique, puisqu'il désignait l'ancienne monnaie allemande.
- ✓ Et " Marko " qui signifiait au départ " la marécageuse ", et qui, par transformations successives, au fil du temps a donné le nom " Marque ".

Dans les années mille, la rivière s'appelait " Marcam " puis au siècle suivant, " Mercam " et c'est au treizième siècle, semble-t-il, qu'elle prend son nom définitif " La Marque ".

Et il est vrai qu'elle porte bien son nom puisque toute la région située entre Ennevelin et Tressin était marécageuse, au point que pendant longtemps, on employait le nom de " gouffre " pour désigner cette contrée.

A chaque bulletin nous vous communiquerons la pluviométrie d'une commune différente. Dans ce numéro, nous vous exposons les relevés sur 3 ans de la commune de :

ENNEVELIN



RETENUES D'EAU EN FORÊT DE PHALEMPIN Des solutions d'attente à développer

Le courant de La Neuville qui traverse la forêt de Phalempin apporte beaucoup d'eau à la Marque en amont de Tourmignies lors de fortes pluies. Sur notre demande l'ONF et la CCPP ont installé en décembre 2001 un moine* sur le courant de la Neuville pour retenir l'eau en forêt. Fin mars 2002 nous avons rencontré Mr DUCHAUSSOY de l'ONF en forêt de Phalempin. Celui-ci nous a remis le clé du cadenas qui verrouille le moine pour nous permettre d'entretenir l'ouvrage et régler son débit de fuite. Il nous a aussi autorisés à inonder le parking des "Neuf Prés" en obstruant un drain. Depuis cet été, suite à une réforme dans les services de l'ONF, M. DUCHAUSSOY est remplacé par M. BIENAIME que nous avons contacté pour avoir un rendez-vous. Nous avons constaté à 2 reprises, lors de fortes précipitations, que le moine* est efficace ainsi que la retenue sur le

parking des "Neuf Prés" où nous avons aménagé l'entrée du drain pour retenir puis relâcher l'eau plus facilement. Cet automne ces 2 retenues ont demandé une surveillance quasi quotidienne car les branches et les feuilles s'accumulent formant un bouchon. Il est aussi nécessaire, lorsqu'il y a retenue d'eau et inondation d'une (petite) partie de la forêt d'être présent pour éviter tout accident et veiller à ce que l'eau se retire dès que possible (baisse du niveau de la Marque). Lors d'une rencontre avec deux techniciens du Conseil Général du Nord nous avons évoqué la possibilité de retenir de l'eau sur le courant de Thumeries dans le bois des cinq tailles. Ils ne sont pas opposés si la configuration du terrain le permet et nous demande d'étudier la faisabilité et de leur faire une proposition

* Mini barrage réglant le débit à un endroit stratégique pour endiguer le flux d'un cours d'eau.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Retenez dès à présent la date du :

Vendredi 31 janvier 2003 à 19 h

**Assemblée Générale de l'association SOS MARQUE
à la salle Jeanne d'Arc à Pont-à-Marcq**

Tous les adhérents y sont cordialement invités
ainsi que tous les sympathisants qui voudraient adhérer.

L'ordre du jour sera communiqué ultérieurement.

INTERNET

Vous avez dit, "surfer sur la Marque" ?

Indispensable pour rester informé sur l'association. Voici le site internet de SOS Marque, ouvert depuis peu à ses adhérents, sympathisants et au reste du monde... Alors, sans plus attendre, connectez-vous dès à présent à l'adresse suivante :

<http://perso.wanadoo.fr/sos-marque/>

E-Mail : sos-marque@wanadoo.fr



COMITÉ DES FÊTES



Aux fins d'une meilleure organisation des manifestations, l'association a constitué un "comité des fêtes" ; ont accepté d'en faire partie :

Maryline BOUILLEZ
Dominique JANSSEN
Michel DEKEYSER
Jacky DUPRET
Jean-Michel HAVET
Bruno JAKUBOWSKI
André LEBLANC

Ainsi avons-nous pu organiser :

- 1 - La fête champêtre le 21 juillet, précédée d'une randonnée pédestre de 7 à 10 km le long de la Marque. Comme l'an passé, Cette journée fut ensoleillée et les participants nombreux permettant ainsi la réussite de ce repas champêtre dans la pâture de Jean-Marie PERILLIAT.
- 2 - La journée "les pieds dans l'eau" le samedi 28 septembre à Tourmignies contribuant à nettoyer la Marque avec les élus de la commune ; parallèlement, un jeu de piste pour les enfants des écoles était organisé, ayant pour thème "la pluviométrie", afin de les sensibiliser au respect de la rivière.
- 3 - La braderie de Pont à Marcq, le dimanche 29 septembre : un stand SOS MARQUE a été installé ; quelques membres sont restés sur place pour répondre à d'éventuelles questions des badauds sur notre association ; une loterie a été organisée, des ballons vendus au profit des sinistrés du Sud-Est.
- 4 - Le 1^{er} décembre, deuxième anniversaire de l'inondation du 3.12.2000, nous avons organisé une manifestation toujours au profit des sinistrés du Sud-Est et plus particulièrement de la commune de Montfrin, au cours de laquelle nous avons distribué des ballons et servi du chocolat et café ; toute la recette ira à cette commune.
- 5 - Le "marché de Noël", le 8 décembre à Pont à Marcq, où nous avons tenu un stand, une buvette et une restauration qui fut un réel succès ; près de 100 repas y ont été servis ; la moitié de la recette était toujours destinée à la commune citée plus haut.

Il est évident que l'organisation de toutes ces manifestations demande beaucoup de temps et nous en profitons ici pour remercier tous ceux qui ont bien voulu nous aider et sans qui, nous en sommes persuadés, nous n'aurions pu les réaliser. Nous faisons bien entendu appel à toutes les bonnes volontés susceptibles de venir grossir nos rangs.

Dernière minute

Après les manifestations citées ci-dessus, c'est une somme de 750 € qui a été envoyée à la CCAS de la commune de MONTFRIN. Nous remercions toutes et tous pour leur générosité.